

# VADE MECUM : PRISE EN CHARGE D'UNE ACTION DE FORMATION

## Prise en charge *partielle* du financement au titre de la formation continue

\* *Avocats libéraux (dans la limite des critères qui leur sont applicables)*

[www.fifpl.com](http://www.fifpl.com)

104 rue de Miromesnil,  
75384 PARIS Cedex 08  
01 55 80 50 00

*Toute demande préalable de prise en charge doit impérativement être saisie en ligne, **au plus tard, dans les 10 jours calendaires suivant le 1er jour de formation.** Passé ce délai de 10 jours calendaires, la demande de prise en charge sera refusée.*

\* *Avocats salariés*

[www.opcapl.com](http://www.opcapl.com)

Actalians (siège social)  
4, rue du Colonel Driant  
75046 Paris Cedex 01  
01 53 00 86 00

1. Prise en charge individuelle	
Thèmes de formation pris en charge	Plafonds de prise en charge
Formations portant sur toutes matières juridiques et compétences professionnelles liées à ces matières	<b>Prise en charge au coût réel plafonnée à 300 € par jour, limitée à 900 € par an et par professionnel</b>
Formations de formateurs, à l'animation desquelles participe un avocat	
<b>Formations de médiation, à l'animation desquelles participe un avocat</b>	
Gestion de cabinet (Ressources humaines, techniques de communication, comptabilité...) Spécifiquement conçu pour un public d'Avocat et intégrant la dimension déontologique de la profession	
Informatique, à l'exception des formations dispensées par des fournisseurs (matériel, logiciel,...)	
Formations linguistiques	

**Attention** : Le plafond de prise en charge est **susceptible d'évoluer** en cours d'année. Se renseigner sur le site [www.fifpl.com](http://www.fifpl.com) au moment de la demande.

## Préalablement à la formation

Demande de prise en charge =

A **enregistrer en ligne, *préalablement au début de la formation***, sur le site de l'organisme (FIF-PL ou OPCA-PL).

Organisme de formation =

**IFOMENE**

21 rue d'Assas

75270 Paris Cedex 06

**Contact**

**Marie-José CHADELAT**

01 70 64 17 07

[ifomene@icp.fr](mailto:ifomene@icp.fr)

IFOMENE fait partie de l'Institut Catholique de Paris (ICP), organisme de formation agréé :

**numéro de déclaration d'activité 11752628875**

Nombre de jours entiers : 6 jours

Date de début de stage : 12 octobre 2018

Date de fin de stage : 15 décembre 2018

Nombre d'heures de formation : 42 heures

Organisme où se déroule la Formation =

**IXAD / LILLE**

Coût facturé par IFOMENE : **1 000 € TTC** (non assujetti à la TVA) - Possibilité de paiement fractionné, **sur une période 3 mois – Prélèvement tous les 8 du mois - à compter de l'inscription officielle.**

Voir Ci-après Mandat SEPA

*Pour tout aménagement de cet échéancier, il convient de vous rapprocher **DIRECTEMENT** de l'IFOMENE. IXAD ne fixe ni ne perçoit les droits d'inscription des DU et demeure un intermédiaire totalement transparent quant à l'aspect financier de ceux-ci.*

Pièces à joindre lors de la demande :

**Attention** : *Les demandes de prise en charge sont **entièrement dématérialisées**. C'est pourquoi il convient de **scanner toutes ces pièces** et les déposer dans votre espace adhérent.*

1/ RIB

2/ Devis de l'organisme de formation (*ci-après*)

3/ Programme par journée de formation (*ci-après*)

4/ Photocopie de l'attestation de versement de la contribution professionnelle (URSSAF) (ou attestation d'exonération de cette contribution)

*Si vous n'êtes pas en possession de ce document, il est téléchargeable sur le site de l'URSSAF.*

## Après la formation

Joindre le document du FIF-PL intitulé : **Attestation de présence et de règlement** à télécharger sur le site de l'organisme.

Ce document est à compléter par :

**IFOMENE**

21 rue d'Assas

75270 Paris Cedex 06

**Contact**

**Marie-José CHADELAT**

01 70 64 17 07

[ifomene@icp.fr](mailto:ifomene@icp.fr)

## DEVIS FORMATION DE BASE A LA MEDIATION

En partenariat avec **IXAD**

Année 2019 – DU 1 SENLIS/CREIL

### Calendrier 2019 :

DATES	HORAIRES	THEMATIQUES
Vendredi 13 et Samedi 14 septembre 2019	Vendredi 10h-13h / 14h-18h <i>Déjeuner Libre</i>	Ethique et pratique, judiciaire et conventionnelle
Vendredi 11 et Samedi 12 octobre 2019	Samedi 9h-12h / 13h-17h <i>Déjeuner Libre</i>	Communication positive et médiation
Vendredi 22 et Samedi 23 novembre 2019	(2x7h, soit 14h par module)	Du bon usage des MARD et spécificités de la médiation

Date de début de stage : 13 septembre 2019

Date de fin de stage : 23 novembre 2019

Organisme où se déroule la Formation = **IXAD**

Lieu : **IXAD / CREIL** – Mairie / Place François Mitterrand - CREIL

Formation à temps partiel :

3 sessions en fin de semaine (vendredis et samedis) de 14 heures en vue de l'obtention la 1<sup>ère</sup> partie du Diplôme Universitaire de Médiateur.

Durée :

Nombre d'heures de formation en présentiel : 42 heures, soit 6 jours entiers

Montant des droits d'inscription (non assujetti à la TVA) :

Diplôme universitaire sur un an : **1 000 euros**

Fait à Paris, le .....



Stephen BENSIMON  
Directeur de l'IFOMENE

## Formalités pour un paiement fractionné auprès de l'IFOMENE

Possibilité de paiement fractionné, sur une période 3 mois – Prélèvement tous les 8 du mois - à compter de l'inscription officielle.


*Pour tout aménagement de cet échéancier, il convient de vous rapprocher **DIRECTEMENT** de l'IFOMENE. IXAD ne fixe ni ne perçoit les droits d'inscription des DU et demeure un intermédiaire totalement transparent quant à l'aspect financier de ceux-ci.*

Document à renvoyer à l'IFOMENE :

- Le **mandat SEPA (Ci-après)** dûment rempli et signé, autorisant l'ICP à faire les prélèvements.
- Un RIB

C'est à la réception de ces documents que l'IFOMENE validera l'inscription.

**Aucune attestation, ni diplôme ne pourra être délivré aux participant(e)s qui n'auraient pas réglé la totalité de leur formation.**



**ICP**  
INSTITUT  
CATHOLIQUE  
DE PARIS  
Secrétariat Universitaire

# MANDAT SEPA

*En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Institut Catholique de Paris à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Institut Catholique de Paris. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.*

Identifiant créancier SEPA

**fr58zzz421692**

DEBITEUR

CREANCIER

Institut Catholique de Paris
Secrétariat Universitaire
21 rue d'Assas
Code Postal/ 75270
Ville : PARIS CEDEX 06

Votre NOM/PRENOM Votre ADRESSE Code Postal Ville :	Nom Adresse Code Postal/ 75270 Ville : PARIS CEDEX 06
---	--

<b>IBAN</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<b>BIC</b>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	N° Etudiant	<input style="width: 100%;" type="text"/>

NOM PRENOM de l'ETUDIANT \_\_\_\_\_

A : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**(Document à compléter et à retourner dans les huit jours par voie postale accompagné d'un R.I.B. à l'adresse indiquée ci-dessus)**

## Programme détaillé du DU 1

### DU 1 - Connaître la pratique de la médiation pour mieux accompagner ses clients

#### Objectifs pédagogiques généraux :

Mieux prévenir et gérer conflits et crises ;  
 Mieux négocier et transiger ;  
 Améliorer la qualité des relations humaines ;  
 Maîtriser les techniques d'écoute et de communication participative ;  
 Faire bon usage des modes amiables de résolution des conflits.  
 Formation reposant sur les principes d'exigence éthique et humaine, d'ouverture à la diversité des pratiques et d'implication dans un projet personnel pragmatique.  
 Prescrire, conseiller et accompagner la médiation à bon escient et efficacement dans tous les domaines de la vie juridique, sociale et économique.

#### Méthodes et objectifs pédagogiques de la session :

Un tiers du temps est consacré aux aspects théoriques et juridiques. Les deux tiers du temps sont consacrés aux exercices et mises en situation permettant de mettre en œuvre éthique et méthodes.

#### SENLIS/CREIL

Sessions	Dates	Horaires
Ethique et pratique, judiciaire et conventionnelle	Vendredi 13 et Samedi 14 septembre 2019	10h-13h et 14h-18h 09h-12h et 13h-17h

#### Formateur : Stephen BENSIMON

Directeur de l'IFOMENE, Normalien, Philosophe, Consultant entreprises (social et commercial), Médiateur AME (Association des médiateurs européens), Formateur CMAP (Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris), Professeur affilié Sciences-Po Paris Expert APM (Association Progrès du Management) médiation entreprises

#### Contenu de la session : Une autre approche de la justice et du conflit

#### Déroulement de la session

##### Première journée :

Ethique, méthodes et pratique par et pour les acteurs juridiques, économiques et sociaux

Du bon usage de l'esprit et des outils de médiation dans la vie de cabinet et d'entreprise, d'activité professionnelle et associative, publique et privée...

##### Seconde journée :

Exercices, tests et cas pratiques

Sessions	Dates	Horaires
Communication positive et médiation	Vendredi 11 et Samedi 12 octobre 2019	10h-13h et 14h-18h 09h-12h et 13h-17h

#### Formateurs : Amandine BERNASCON

Consultante-Formatrice et Médiatrice en management, négociation, gestion des conflits, prévention des RPS, médiation sociale, qualité de vie au travail, Médiation municipale, Organisatrice du Club IFOMENE

#### Contenu de la session : Une autre approche relationnelle d'écoute et de communication. De la négociation raisonnée anglo-saxonne à la médiation de conflit

#### Déroulement de la session

##### Première journée :

Spécificités et intérêt de la médiation : Les points cardinaux

De la divergence à la convergence, les vecteurs de facilitation vers des solutions partagées mutuellement acceptables

L'esprit de médiation et ses outils de base : Négociation raisonnée au service des parties Ecoute active, Communication non-violente, bases de PNL.

Comment les mettre en œuvre

##### Seconde journée :

Exercices, mises en situation et cas pratiques

Sessions	Dates	Horaires
Du bon usage des MARD et spécificités de la médiation	Vendredi 22 et Samedi 23 novembre 2019	10h-13h et 14h-18h 09h-12h et 13h-17h
<p><b>Formateurs : Anne-Lise LEBRETON</b>  <i>Avocat au Barreau de Paris, Membre du Conseil National des Barreaux, Membre du comité scientifique du Centre National de Médiation des Avocats (CNMA), Présidente d'honneur FNUJA, Médiatrice AME (Association des médiateurs européens), référencée CNMA.</i></p>		
<p><u>Contenu de la session</u> : Une autre approche des rôles de l'Avocat et du Droit</p>		
<p><u>Déroulement de la session</u>  <i>Première journée :</i>  <i>Savoir faire les choix opportuns : Médiation, négociation, transaction, droit collaboratif, procédure participative. Et l'arbitrage ?</i>  <i>La place du droit dans le processus de médiation, et la place des juges, avocats, juristes, experts et sachant en médiation</i>  <i>Seconde journée :</i>  <i>Exercices et mises en situation. Penser à un projet dans les domaines d'activité professionnelle</i></p>		

## Lignes directrice pour l'élaboration du Livret de Bord

Un Livret sera remis aux participants lors du premier module.  
Les participants devront y porter leurs observations et acquis au fil des séances.  
Le livret ne fait l'objet d'aucune notation mais simplement validé - ou non.  
Une feuille d'indications est jointe au Livret.

### **Pour toutes questions IFOMENE :**

#### **IFOMENE**

21, rue d'Assas  
75270 Paris Cedex 06

#### **Contact**

Marie-José CHADELAT  
01 70 64 17 07  
[ifomene@icp.fr](mailto:ifomene@icp.fr)

#### **Coordinatrice du programme de Senlis :**

Anne-Lise LEBRETON  
(Formatrice de la 3<sup>ème</sup> session)

### **Pour toutes questions IXAD :**

#### **IXAD – Formation continue**

Faculté de Droit – 1, Place Déliot  
CS 10 629  
59 024 LILLE CEDEX

#### **Contact**

Pauline MASQUELIER  
03 20 90 77 35  
[ixadmediation@ixad.fr](mailto:ixadmediation@ixad.fr)

